



## Vente maison succession

-----  
Par marie75

Bonjour a tous

Voila mon papa est décédé a l'époque le notaire a évaluer la maison a 220 000? en 2021 nous étions dans cette succession mon frère et moi et ma maman vivante.

Ma maman est décédé et hop surprise on a appris que nous avons 2 frères née d'une première union de ma mère donc la maison a été a nouveau estimé a 220 000?

Donc la maison a été vendu 170 000? net vendeur a combien s'évaluera

Ma question:est simple combien vais je récupérer moi et mon frère de notre père et mère

merci de votre réponse

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

Cette maison appartenait-elle 50/50 à vos parents ?

Lors du décès de votre père, votre mère a-t-elle opté pour l'usufruit ou 1/4 de propriété ?

Relisez la déclaration de succession suite au décès de votre père.

Il manque plein d'infos pour vous répondre.

PS : Le notaire a tous les éléments en main pour répondre très facilement à cette question.

-----  
Par marie75

Répondre la maison était 50/50 pour mes parents et il y avait bien usufruit

En ce qui concerne le Notaire hélas je l'avoue il est aux abonnés absent même par mail j'essaie d'avoir des renseignements pas de réponse

Voila ce que je sais

-----  
Par yapasdequoi

Alors contactez un autre notaire. Parce que les infos dont vous disposez sont insuffisantes pour vous répondre.

-----  
Par Rambotte

Bonjour,

maintenant qu'on sait que la maison était 50/50,et que votre mère avait recueilli l'usufruit de la part de votre père (usufruit désormais éteint), on peut répondre.

La part de votre père est partagée en 2, celle de votre mère en 4. Vous recevez donc 3/8 du prix, comme votre frère, et chaque enfant de l'autre union de votre mère reçoit 1/8 du prix.